

Département du Bas-Rhin

---

Arrondissement de  
Saverne

---

Commune de SAESSOLSHEIM



---

**Extrait du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

---

Séance du 12 janvier 2015

---

Nombre de conseillers élus : 15  
Conseillers en fonction : 14  
Conseillers présents : 13

---

Sous la présidence de M. MULLER  
Dominique Maire

---

**Conseillers présents** : FOURNIER C. /  
HINDENNACH G. / FALK E./BAEHL N.  
/ BAERMANN F. / DORVAUX O. /  
DURANDOT M / HEIM M. / / KEITH H.  
/ MULLER C. / RIFF D. / SCHARSCH J

**Conseillers absents**: HEITZ I. (excusée)

Après avoir salué l'ensemble de l'équipe municipale et présenté ses vœux à l'assemblée M. le Maire a fait les communications suivantes :

- Permis de construire : l'instruction des permis de construire deviendra payant à partir de juillet 2015
- Saessolsheim change d'arrondissement et de canton : la commune est rattachée à l'arrondissement et au canton de SAVERNE

Il sollicite également l'accord du Conseil Municipal pour rajouter un point à l'ordre du jour initial et fait observer une minute de silence à la mémoire des victimes de l'attentat de Paris.

## **1 LECTURE POUR APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 DECEMBRE 2014 :**

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2014.

### **2 PERSONNEL COMMUNAL:**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que c'est la candidature de Mme Corinne SINNIGER, domiciliée à Steinbourg, qui a été retenue pour assurer le remplacement de Mme Caulier qui part en retraite le 7.2.2015.

L'intéressée assurera les charges de Mme CAULIER, à savoir le nettoyage de la mairie, du groupe scolaire, du local des jeunes, de leurs abords mais également le nettoyage et la gestion de l'Espace Communal Les Perdrix ainsi que ses abords.

Elle sera embauchée le 21 janvier 2015 en contrat à durée déterminée d'un an comme Adjoint Technique 2ème Classe non titulaire. Sa durée hebdomadaire de travail sera de 34/35ème et sa rémunération se fera sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984 modifié.

La durée de l'arrêté d'engagement est fixée à un an, renouvelable 1 fois sous réserve de la publication de la vacance du poste. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, l'engagement comme agent non titulaire à temps non complet de Mme Sinniger Corinne dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

**3 CHASSE :** M. HEIM présente le compte rendu de la Commission Consultative Communale de Chasse qui s'est réunie le 5 janvier 2015 pour étudier les dossiers de candidatures pour l'adjudication de la chasse prévue le 21 janvier 2015 :

- deux dossiers de candidatures soumis à l'étude de la commission : M. Jean-Pierre BAEHL et M. Bernard MALLO

- suite à la vérification des documents de chaque candidat, la commission constate des irrégularités et manquements dans chaque dossier

- après délibération l'avis de la commission conclut au rejet des deux candidatures et les candidats ont été informés de l'avis de la commission.

M. le Maire sollicite l'avis du conseil municipal. Ce dernier, à l'unanimité, décide de suivre l'avis de la Commission Consultative Communale de Chasse et rejette les 2 candidatures présentées et charge M. le Maire de procéder à l'Appel d'Offres et de fixer la date limite de réception des dossiers mercredi 18 février 2015.

#### **4 DELEGATION DU MAIRE AUX ADJOINTS :**

Suite à la démission de M. Michel DOSSMANN, adjoint au maire, le Conseil Municipal approuve les délégations que le Maire propose d'accorder aux Adjointes dans divers domaines de compétence :

- Mme Christiane FOURNIER, 1ère adjointe au maire : administration, action sociale, tourisme, animation jeunesse, communication

- M. Gérard HINDENNACH, 2ème adjoint au maire : environnement, services à la population, service technique

- M. Eric FALK, 3ème adjoint au maire : bâtiments publics, voirie, travaux, urbanisme

Le Conseil Municipal accorde également une délégation de signature à Mme Christiane FOURNIER 1ère adjointe pour tout document administratif émanant de la mairie, en cas d'absence ou d'empêchement du maire.

#### **5 DIVERS**

M. le Maire propose au Conseil Municipal de prendre en charge la facture du pressing Oberle d'un montant de 358,40 € TTC pour le nettoyage du rideau de scène de la section Théâtre Alsacien de L'USS. Le Conseil marque son accord à l'unanimité mais demande que l'association prenne ses dispositions, à l'avenir, pour un stockage plus adéquat.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention entre la commune et le SIVOM de la Vallée du Rohrbach suite aux travaux de remise à niveau et de remplacement de certains tampons de regards dans le cadre des travaux généraux de réfection de la rue principale. Suite à la signature de cette convention le SIVOM versera une participation aux travaux à hauteur de 2 780,45 € H.T. soit 3336,54 € TTC.

M. Julien SCHARSCH présente le bilan de la journée zéro phyto organisée à SAESSOLSHEIM en présence de nombreux élus de communes avoisinantes. Le projet de labellisation pourrait intervenir pour 2016.

Mme FOURNIER fait une dernière mise au point sur l'organisation de la fête des seniors qui se tiendra le samedi 17 janvier 2015 à l'Espace Communal.

Fait à Saessolsheim, le 19 janvier 2015